

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales] : Marseille

Autor: Rumpf, François / Brenguier, C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés

MARSEILLE



Consulat général
7, rue d'Arcolle
Tél. : (91) 53-36-65

Belle journée pour la colonie suisse de Marseille célébrant la fête nationale du 1er août (dimanche 27 juillet 1980)

Les Suisses de Marseille et des environs étaient nombreux au rendez-vous du 689^e anniversaire de la Confédération Helvétique dans l'accueillante campagne des Charmettes au Cabot.

Autour de M. le Consul général de Suisse et de Madame René du Plessis, et de M. Marcel Gehrig, président de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille, les membres de la communauté suisse ont commémoré dignement le Pacte du Grütli de 1291.

On a noté la présence de MM. A. Biedermann, président du Foyer Helvétique, O. Blanc, président de la Maison Suisse, G. Bornand, président de la Chambre de Commerce Suisse, G. Reichert, président de la Société Suisse de Bienfaisance, J.L. Reichert, président des Amis du Grütli et P. Surbeck, président du Cercle Helvétique.

Une célébration œcuménique précédant la manifestation officielle très simple et un pique-nique général empreint de bonne humeur ont permis à tous les participants d'exprimer leur attachement à leur mère-patrie, non sans avoir célébré l'amitié franco-suisse qui s'est harmonieusement développée sous le beau ciel de Provence.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

« AMICALE SUISSE DE FREJUS – ST. RAPHAEL et VAR, »
Siège Social : Hôtel Continental
83700 ST. RAPHAEL

Nous avons appris avec émoi la mort de M. Alfred Beyeler, membre de notre Amicale depuis de nombreuses années, survenu à le 23 avril 1980, à l'Hôpital Suisse d'Issy-les-Moulineaux.

Toute sa vie il s'est dévoué pour la colonie suisse, sa disparition sera ressentie avec infiniment de tristesse par tous nos compatriotes qui ont su apprécier ses grandes qualités de cœur.

Nous exprimons à Mme Beyeler ainsi qu'à ses enfants notre bien vive et respectueuse sympathie dans le deuil douloureux qui les frappe.



APPEL A LA COLLECTIVITE SUISSE

La grande salle du 1er étage de la Maison Suisse, au 7 de la rue d'Arcolle-Marseille doit être entièrement restaurée si l'on veut continuer à l'utiliser pour les manifestations qu'organisent nos sociétés.

Il s'agit d'un capital important qui doit être protégé, assuré, mis en valeur. Nos aînés ont été en mesure, le 9 octobre 1925, de constituer une société immobilière, de réunir 485 000,-F... de l'époque, d'acheter un immeuble, de l'aménager. Leurs descendants et tous les Suisses de la région doivent se montrer capables de gérer ce bien, de veiller à son maintien. Il faut absolument trouver une somme de :

Frs 150 000,-

le plus rapidement possible pour mettre en valeur la salle d'honneur, pour la rendre polyvalente, attractive.

Une souscription est ouverte. Vos dons peuvent être adressés à la Fédération des Sociétés Suisses de Marseille, CCP 3268-02 J Marseille ou au Consulat général de Suisse, CCP 23-483 P Marseille.

La liste des donateurs sera publiée dans les prochains numéros du Messager Suisse. Ceux-ci figureront également au tableau d'honneur placé dans la grande salle rénovée.

Fédération des Sociétés Suisse de Marseille.

Le dimanche 15 juin M. le Consul Général R. du Plessis a bien voulu honorer de sa présence le désormais traditionnel pique-nique organisé par M. et Mme Brenguier à Brignoles. Une fois de plus l'amitié et la bonne humeur étaient présentes. Le bénéfice a été versé à la trésorerie de l'Amicale.

La Fête Nationale a été célébrée aux Arcs sur Argens à l'Auberge du Pont d'Argens, le dimanche 3 août 1980.

La rencontre suivante aura lieu le samedi 8 novembre 1980, à 18 h 30 à ST.-Raphaël, les membres seront informés en temps utile des lieux et heures.

Notre secrétaire-trésorière Mme Maryse Rouzeyrol ou présidente, serait très heureuse de recevoir la cotisation annuelle de F 25, des membres qui ont omis de remplir cette tâche pour l'année 1980. Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de l'Amicale Suisse du Var. D'avance merci ! Et à bientôt.

La Présidente
C. Brenguier

Amicale de Fréjus

L'Amicale de Fréjus-St-Raphaël et du Var a célébré la fête nationale, le dimanche 3 août 1980, à l'auberge du Pont d'Argens, Aux Arcs sur Argens.

Le décor était de circonstance, drapeaux et oriflammes de nos 23 cantons, décoration florale, croix helvétique en œillets. Remercions les artisans de cette réussite, M. et Mme Frédéric Fonjallaz, ainsi que M. et Mme Rouzeyrol.

Monsieur le Chancelier Hans-Peter Vifian, représentait M. le Consul René du Plessis, que ses fonctions retenaient en Avignon.

Après le traditionnel discours de Mme Brenguier, nos compatriotes ont écouté avec attention l'enregistrement de l'allocution du président de la Confédération.

L'ambiance était très décontractée, la musique du folklore helvétique aidant. De l'avis unanime ce fut une rencontre exceptionnelle.

Notre groupe a reçu l'adhésion de nombreux nouveaux membres, et nous sommes honorés de compter parmi ceux-ci la présence du père Guy-Walther Christen, curé de la paroisse de St-Aygulf.

Moment émouvant pour clore ce repas, la minute de silence observée à la mémoire de Monsieur Alfred Beyeler.

La Présidente : Mme C. Brenguier

Société Helvetia d'Avignon : Le 1^{er} août !

En réalité, et pour des raisons pratiques que chacun comprendra, la fête fut célébrée le dimanche 3 août et en un lieu très décentralisé : la coquette cité de Monoblet, dans l'Hérault. Raison : c'est le domicile du dernier élu de notre comité : Monsieur Hirsbrunner. C'est lui-même qui s'était chargé et avec combien de dévouement, d'organiser la journée.

Dès 10 h 30, on se retrouve après des cheminement très divers, les uns par autoroute, d'autres par des départementales tortueuses. Mais le plaisir est double : d'abord de retrouver les amis, les familiers, au nombre

desquels il convient de citer en premier lieu, M. le Consul général et Mme René du Plessis de Marseille, puis notre toujours dévoué Président, Samuel Meylan d'Orange accompagné d'une forte délégation de ce qui était ce jour-là « l'au-delà du Rhône » ; plaisir, ensuite, de faire la connaissance de nombreux Suisses de l'Hérault et des environs retenus par les distances de venir se joindre à nous en Avignon. Occasion de féliciter tout particulièrement la famille Hirsbrunner : quatre générations étaient représentées à notre réunion : l'arrière grand-père, venu s'établir très jeune, son fils notre collègue du comité, les enfants de celui-ci et... le dernier venu de la lignée : un superbe bébé dans sa poussette ! Une surprise nous était réservée par les autorités de Monoblet : M. le maire et son adjoint nous firent l'honneur et le plaisir de nous recevoir à la Mairie pour un apéritif au cours duquel d'aimables propos furent échangés. L'essentiel qui s'en dégage est que, contrairement à certains étrangers qui non seulement ont de la peine à s'adapter à la société française, les Suisses y réussissent parfaitement et sont même très souvent intégrés par les gens du pays. Comment, d'ailleurs, ne pas se trouver privilégié dans ce Midi où chaque lever du soleil annonce un jour faste ?

Ensuite : « super-banquet » au restaurant pour ceux qui le voulaient, pique-nique pour les autres. Rarement l'ambiance a été aussi cordiale, il fut décidé de renouveler chaque année cette rencontre du 1^{er} août, mais de se réunir de préférence pour midi, les kilomètres étant plus faciles à « digérer » que la nuit ! C'est sur des chants patriotiques et populaires, sans oublier la Marseillaise, que prit fin la partie officielle.

... Nous nous sommes demandé s'il fallait mentionner cette nouvelle sympathique attention de notre Consul général qui tel un magicien sortit du coffre de sa voiture tout un lot de son célèbre « Cru du Plessis de Vufflens le Château » : en le mentionnant, ne risque-t-on pas de faire des jaloux... Le plus sincèrement du monde : un chaleureux merci à notre Consul général, non seulement pour ce geste, mais pour l'amabilité qu'il met à nous informer et à répondre à tous ceux qui profitent de sa rencontre pour lui parler de leurs problèmes personnels.

NICE



Adresse du Consulat:

4, avenue Georges Clemenceau, 06000 NICE
Tél. 88.85.09 (2 lignes groupées)
CCP 51-29 P Marseille

Célébration du 1^{er} Août 1980

La Société Suisse de Secours de Nice avait organisé, comme l'année passée, la célébration du 1^{er} août 1980. Une salle décorée avec des lampions, drapeaux et guirlandes accueillait samedi soir 2 août les nombreux compatriotes et les amis français attachés à la Suisse.

La partie officielle fut ouverte par le discours du Président de la Société suisse de secours, M. Jacques Lambelet - Du Gay, qui salua les participants et spécialement ceux des sociétés de Monaco et de Cannes venus en nombre se joindre à ceux de Nice. Après la lecture du Pacte par M. Max Huber, secrétaire de la Société suisse de secours de Nice, M. le Consul E. Henry prononça un discours de circonstance en faisant part en même temps à la colonie de son prochain départ à la retraite.

L'hymne national chanté par tous clôtra cette première partie suivie d'un buffet froid et d'un feu de bengale. Musique folklorique et danse animèrent cette soirée durant laquelle régnait une atmosphère de franche et cordiale gaîté.

Cannes

Fête du 1^{er} Août.

Elle a été célébrée avec nos compatriotes de Nice à l'auberge du Père Vigan où la Société Suisse avait organisé cette soirée très réussie agrémentée d'un buffet campagnard, suivie d'un feu de bengale et de danses.

Nos activités, réduites durant la période des vacances, ont repris depuis le 25 septembre.

Comité de bienfaisance de la Colonne Suisse de Monaco

Lors de son assemblée générale du 29 Mai 1980, notre colonie a élu un nouveau comité qui se compose comme suit :

Président : M. François Rumpf, Vice-Président : M. Serge de Rham, Trésorier : M. Alain Couvre de Deksberg, Secrétaire : Mme Marie-Thérèse Dafflon, Membres : MM. Michel Reinhardt, Francesco Andina. Le Président sortant et les membres du comité ont été chaleureusement remerciés pour le travail accompli lors du dernier exercice après que le quitus leur fut donné pour leur administration.

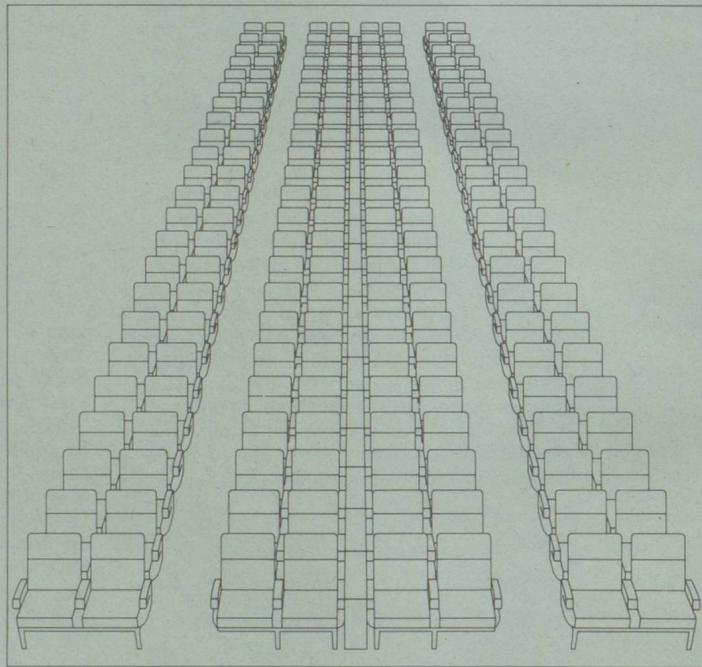
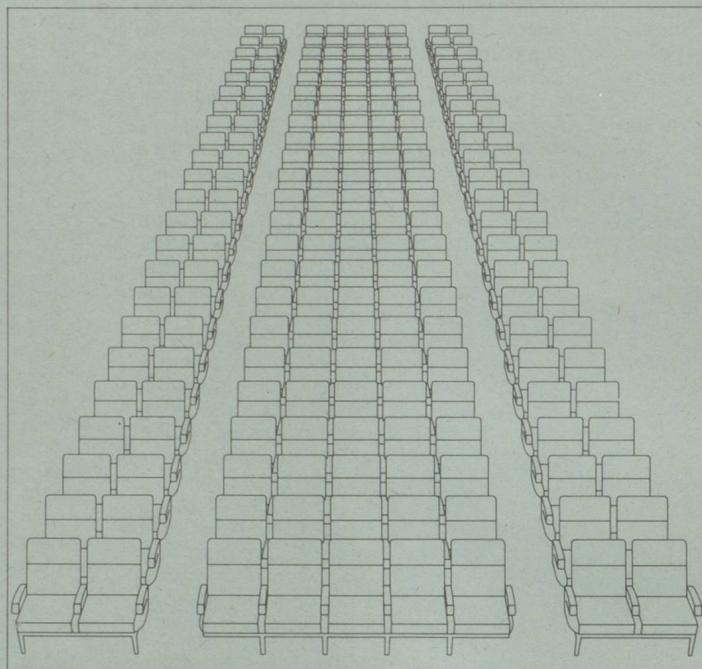
Les apéritifs des mois de mai et de juin ont réuni quelques membres fidèles à cette manifestation traditionnelle. M. le Consul et Mme Henry nous ont fait l'honneur d'y assister.

Plus d'une quarantaine de personnes ont assisté, le 7 juin 1980, à notre sortie printanière à Gorbio, malgré un temps pluvieux qui a découragé les marcheurs.

La Colonie suisse de Monaco a fêté le 1^{er} août grâce à l'invitation de la Société Suisse de Nice, et a repris ses activités à partir du 30 septembre 1980 ; le comité se réjouit déjà de rencontrer tous les amis et compatriotes lors des apéritifs et manifestations qui seront mis sur pied.

Le Président : François Rumpf

Cherchez les 23 différences.



La solution se trouve dans le texte ci-dessous.

Contrairement à d'autres compagnies aériennes, Swissair ne dispose que de 8 places par rangée dans ses DC-10-30 (au lieu de 9) et de 9 places par rangée (au lieu de 10) dans ses Boeing 747 B.

A bord d'un DC-10-30, par exemple, cela représente 23 sièges de moins. Autant de place gagnée au profit de votre confort. C'est une chose que vous apprécieriez certainement sur les vols long-courriers de Swissair vers le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient, vers l'Afrique, l'Amérique du Nord et du Sud : vous n'aurez qu'un seul voisin et davantage de liberté pour vos coudes. Si vous choisissez un siège au cen-

tre, vous bénéficieriez en outre d'une tablette bien pratique. Quel que soit le format de votre journal, vous pourrez le déplier sans peine. Et vous verrez nos films aussi confortablement installé qu'au cinéma.

Ce gain de place facilitant le service, le personnel de cabine est ainsi mieux à même de satisfaire vos désirs : en classe économique, par exemple, vos repas seront servis dans de la porcelaine. Nous estimons en effet que les progrès techniques doivent profiter tout autant à nos passagers qu'à la compagnie. Si les avions gros-porteurs sont destinés à transporter un maximum de passagers, ceux de

Swissair offrent d'abord un maximum d'espace à des passagers moins nombreux, mais qui savourent au maximum le plaisir de voler.

Toute la différence est là.

Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.

swissair